

Charte de Chanteclair

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant à Chanteclair et nous lui souhaitons la bienvenue !

Le but du chœur est de permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer par le chant, de former leur voix, de prendre du plaisir à pratiquer différents styles de musique et de se produire en public. De plus, le fait de chanter ensemble crée de véritables liens d'amitié. Tout cela dans la bonne humeur.

Pour assurer un travail de qualité, il est nécessaire - comme dans toutes les disciplines - de suivre quelques règles.

Cette charte est mise en place afin de permettre à vous, chanteurs et chanteuses de Chanteclair, d'évoluer de manière la plus sereine possible au sein de la chorale et de garder le plaisir de chanter !!

Admissions:

Tous les enfants et jeunes, à partir de la 1H sont admis dans le chœur, il n'y a pas d'audition.

Organisation du chœur :

Les répétitions ont lieu les mardis selon les horaires suivants :

1. Les petites voix – 16h30 à 17h10
2. Les grands – 17h15 à 18h30
3. Les jeunes – 17h45 à 19h00

Les répétitions suivent le calendrier scolaire sauf rares exceptions (lors de la préparation à un concert, par exemple). Dans ce cas, les parents sont avertis à l'avance.

Les chanteurs de Chanteclair plus anciens (qui ont déjà passé plusieurs années dans le chœur et qui sont maintenant au collège) peuvent être appelés à chanter l'un ou l'autre chant, à participer à un projet supplémentaire ou à manquer quelques répétitions.

A 17h45, les jeunes attendent dans le couloir et entrent ensemble et en silence pour ne pas déranger le groupe des grands qui est en train de travailler.

Voici 3 règles générales à respecter :

1. Je m'engage à suivre régulièrement les répétitions du mardi ainsi que les répétitions supplémentaires.
2. Je m'engage à participer aux concerts et à toutes les autres activités du chœur, camp et sorties.
3. Je m'engage à respecter le calendrier 2023-2024 de Chanteclair.

Voici à présent quelques règles plus spécifiques aux répétitions du mardi :

- Je lève la main lorsque je veux parler
- Je ne parle pas pendant qu'on chante
- J'écoute attentivement les consignes de la directrice
- Je ne coupe pas la parole aux autres
- Je ne cours pas dans la salle pendant la répétition
- J'utilise un langage poli

Et enfin :

- Lors des sorties, concerts et camp, je respecte les consignes données par les accompagnants.

Le non-respect répété de ces règles peut entraîner à terme une exclusion du chœur.

Prestations:

Le programme des prestations est disponible sur le site internet du chœur et transmis régulièrement aux parents par groupe What's app ou mail. La présence de chaque chanteur à chaque prestation est nécessaire pour la qualité du chœur.

Absences et excuses:

Il est important de participer à chaque répétition. En cas d'absence, les parents avertissent la directrice **AVANT** la répétition, par sms/whatsApp au 078 923 33 66. Si un enfant cumule 3 absences non excusées, il ne sera plus accepté au chœur. De même, une exclusion est possible s'il a un comportement inadéquat ou fait preuve de mauvaise volonté.

La participation à chaque prestation est obligatoire. En cas d'absence prévue, les parents avertissent la directrice par mail/whatsApp le plus tôt possible. En cas d'empêchement de dernière minute (maladie, accident ou autre cas de force majeure), les parents préviennent aussi la directrice.

Démission:

Les chanteurs ne quittent pas le chœur en cours d'année ou juste avant un concert, sauf cas de force majeure (par ex. déménagement). Les parents avertissent la directrice par écrit (lettre ou mail) de la démission de leur enfant.

Camp:

Un "camp chantant" est organisé durant les vacances de Pâques : (cf programme du chœur).

Réservez ces dates ! Le camp fait partie des activités du chœur et est obligatoire. Ce sont des journées de musique mais aussi de jeux et autres activités.

Costume:

Chaque enfant recevra en prêt un T-Shirt de Chanteclair bleu marine

Chacun se procure les éléments suivants :

Pantalon : Jeans (ou short en jeans en été)

Chaussures blanches

Merci pour votre collaboration et en avant la musique !!

Moi, _____, j'ai pris connaissance de ces règles, de leurs conséquences et je m'engage à les respecter !

Lieu et date : _____

Signature de l'enfant : _____

Signatures des parents : _____